



CONSEIL MUNICIPAL DU 13 SEPTEMBRE 2016

COMPTE-RENDU PROCES VERBAL DE SEANCE

Présents : Mmes Anny SANLAVILLE, Agnès BOCQUEL, Irène CHINOUNE, Aurélie VARRIER, Christine ABDILLA, Christine NAVARRO. MM Emmanuel GENIQUET, Didier ALBAN, Gilles LEMOINE, Éric URIDAT, Christophe MOYNE, Thierry LABRUYERE, Franck BERNARD.

Pouvoir :

Dominique GUINET à Anny SANLAVILLE
Marie-Thérèse RIGAUTIER à Thierry LABRUYERE
Sylvie PERMEZEL à Didier ALBAN
Frédéric BRU à Emmanuel GENIQUET
Philippe MOREL à Franck BERNARD

Absent :

Daniel DELAGNEAU

Didier ALBAN est désigné secrétaire de séance.

Le compte rendu du conseil du 30/08/2016 est approuvé.

Une question diverse sera évoquée au sujet des transports scolaires par Franck Bernard.

ORDRE DU JOUR :

DELIBERATION :

- Attribution du Marché Public : Travaux d'aménagement du Chemin Vert
- Questions diverses
- Informations

I – ATTRIBUTION DU MARCHÉ PUBLIC : Travaux d'aménagement du Chemin Vert

Mme le Maire donne la parole à Didier Alban qui informe que :

- 15 entreprises ont consulté le marché sur le site,
- 6 entreprises ont répondu à **Avis d'Appel Public** à la **Concurrence**, dont une nous informant de son impossibilité de concourir.
- 3 par écrit et 2 sous forme informatique.

Didier Alban commente les offres de chaque entreprise.

L'estimatif de Calad'Etude était de 122 530 € HT pour les travaux concernant STE EUPHEMIE et 39 660 € HT pour ceux qui concernent la commune de ST DIDIER DE FORMANS.

Une réunion d'ouverture de plis pour le groupement de commande a eu lieu le 6 septembre 2016 en présence de M. DERAY adjoint travaux de la commune de ST DIDIER DE FORMANS, de Anny SANLAVILLE, Didier ALBAN, et Monsieur Braillon de la société CALAD'ETUDES.

La société EIFFAGE ROUTE a proposé le prix le plus bas soit : 113 664.30 € HT pour STE EUPHEMIE et 33 350.45 € HT pour ST DIDIER DE FORMANS, soit un total de 147 194.75 € HT. Lors de cette réunion, il a été décidé de procéder à une renégociation des deux entreprises les moins disantes : EIFFAGE ROUTE et SN2V. Les deux entreprises ont répondu avoir fait leur meilleur tarif.

La commission d'appel d'offre constituée pour ces travaux et réunie le 12 septembre propose au conseil municipal de retenir la société EIFFAGE ROUTE.

Mme le Maire précise que toutes les propositions des entreprises respectent la proportion des prix entre les communes. Les travaux devraient démarrer le 24 Octobre 2016 pour se terminer 6 semaines plus tard. Didier Alban rappelle que la commune sera attributaire d'une subvention de 7 500 € au titre des amendes de police.

- Entendu l'exposé de Didier Alban, Adjoint aux travaux, et après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité,

DECIDE:

- D'attribuer le marché de travaux d'Aménagement du Chemin Vert à l'entreprise EIFFAGE ROUTE qui a obtenu la meilleure note globale, pour un montant de 113 664.30 € HT.
- Autorise Mme le Maire à signer tous actes se rapportant à ce marché.

INFORMATIONS :

Didier Alban :

Travaux salle polyvalente : Un courrier de la Préfecture de l'Ain daté du 6 septembre nous informe du montant de la DETR concernant ce projet soit : 50 498.00 € calculé sur 25% du montant des travaux évalués à 201 993.00 €.

Concernant l'aide au soutien à l'investissement de l'Etat aux collectivités, un afflux important de projets a conduit la Préfecture à suspendre les demandes.

Anny SANLAVILLE :

Ecole : Le 2/09/2016, un courrier émanant de Monsieur le Préfet de l'Ain a été reçu en Mairie. Il concerne les mesures de sécurité à prendre dans les écoles et les établissements scolaires à la rentrée 2016. Il informe également les Maires que des aides financières sont possibles pour des travaux de sécurisation des écoles. Pour l'école de Ste Euphémie, ces travaux ont été entrepris durant les vacances scolaires et sont terminés. Cependant la commune fera parvenir une demande de subvention, 50 millions d'euros ayant été alloués pour aider à la sécurisation des écoles.

Brocante de Dimanche 18/09 : la gendarmerie a été consultée pour savoir si d'éventuelles mesures de sécurité sont à prendre en rapport avec le contexte actuel. Après réflexion, le conseil proposé est de

disposer des véhicules à l'entrée et sortie de la rue de la Mairie. Ces véhicules devront avoir la possibilité de se déplacer rapidement pour faciliter le passage d'éventuels secours. Les décisions seront prises le matin du 18/09.

Emmanuel GENIQUET :

Une réunion de la commission des finances aura lieu le 22/09/2016 à 18h30.

QUESTIONS DIVERSES :

Franck Bernard :

Le Bus de ramassages scolaire (501) est complet à son arrivée sur l'arrêt des Bruyères. Les enfants sont obligés d'attendre le suivant (602) pour pouvoir se rendre au collège de Trévoux. Ils arrivent du coup en retard. Agnès Bocquel précise que pour l'arrêt du village c'est la même chose et que, de plus, le bus arrive en retard au point de ramassage.

Didier Alban fera remonter l'information à la CCDSV en charge des transports scolaires.

Séance levée à 21H05

Prochain conseil le 11/10/2016 à 20H30